

5 octobre

ST LÉGER

Evêque et Martyr - VIIème siècle

La vie de St Léger est assez bien connue. On possède deux vies du saint écrites avant 690. L'une à la demande de l'évêque d'Autun Hermenarius († vers 690) par un moine de l'abbaye Saint Symphorien d'Autun, l'autre à la demande de l'évêque de Poitiers Ansoald († vers 700) par l'abbé de Ligugé Ursinus.

Neveu, par sa mère Sigrade, de l'évêque de Poitiers Didon (vers 628, † vers 675) Léger appartenait à la plus haute aristocratie poitevine. Il reçut auprès de son oncle une éducation soignée. Elevé au diaconat vers sa vingtième année (636) il fut nommé peu après archidiacre de Poitiers, puis vers 653, à 37 ans, abbé de Saint Maixent. Six ans plus tard, la reine Bathilde l'appela à la cour pour y faire partie du conseil de régence, jusqu'à ce qu'elle lui confiât l'évêché d'Autun en 663. St Léger fut impliqué dans les rivalités politiques et les intrigues de cour de son époque. Il est mêlé de très près aux luttes entre la Burgonde (centre et est de la France) et la Neustrie (Nord). Contre la tendance centralisatrice de la Neustrie, il défend les usages et l'autonomie de la Bourgogne. Après avoir réprimandé ChildéricII pour avoir épousé la fille de son oncle, il fut relégué au monastère de Luxeuil (675) où avait été envoyé également Ebroïn, le maire du palais. A la mort du roi, l'un et l'autre furent rétablis dans leurs anciennes fonctions. Mais Ebroïn, persuadé que sa disgrâce et sa réclusion à Luxeuil étaient dues à Léger, voulut s'en venger. Il envoya une armée à Autun pour se saisir du saint évêque. Léger distribua ses biens aux pauvres, ordonna un jeûne de trois jours, et, après avoir fait une procession autour des remparts de sa ville avec la croix et les reliques des saints, il communia et, pour épargner sa ville, il se livra lui-même à son ennemi (676). A peu de distance d'Autun, sur le chemin de Couhard, on lui creva les yeux et on lui coupa la langue. Un synode convoqué par Ebroïn le déclara « prêtre indigne » et il fut interné chez les moniales de l'abbaye de Fécamp. Deux ans plus tard Ebroïn le fit amener dans sa villa de Sarciny, aux confins de l'Artois et de la Picardie. C'est dans la forêt de Lucheux, tout près de Sus St Léger, qu'il fut décapité le 2 octobre 679.

Dès Pâques 681 un synode des évêques, convoqué par le roi, examina les miracles attribués par la rumeur populaire à l'intercession de Léger. Son culte fut autorisé, avec les honneurs rendus aux martyrs, et l'évêque de Poitiers obtint de pouvoir transférer ses restes mortels au monastère de Saint Maixent dont il avait été l'abbé. La translation eut lieu en 684 dans la nouvelle basilique édifiée précisément pour les accueillir.

Aux trois centres de diffusion de son culte que constituaient les diocèses de Poitiers (sa patrie d'origine et son lieu de sépulture), d'Autun (son siège épiscopal) et d'Arras (où il subit le martyr), vinrent bientôt s'en ajouter plusieurs autres. La renommée du saint aveugle de Fécamp se répandit en Normandie, en Picardie et dans le Beauvaisis.

Au IXème siècle, fuyant la menace des invasions normandes, les moines de Saint Maixent se transportèrent avec les reliques de St Léger à Ebreuil (Allier), alors au diocèse de Clermont. Lors de leur retour en Poitou une partie des reliques fut laissée aux moines d'Ebreuil. Ainsi fut créé un nouveau centre de propagation du culte du saint martyr qui rayonna surtout vers le Limousin et jusqu'en Saintonge.

Plus importante encore devait être au Xème siècle la rédaction de la vie de Ste Odile. D'après son auteur, Odile était la fille d'Athalric, duc d'Alsace, et de Béreswinthe, propre sœur de Sigrade et de Didon. Ste Odile était donc cousine germaine de St Léger. Cette tradition explique la popularité du saint en Alsace et en Franche-Comté. L'abbaye de Murbach, dûe aux largesses des ducs d'Alsace et placée sous son patronage, ne contribua pas peu à la diffusion de son culte dans toute la région.

Sept abbayes françaises, plus de trente prieurés ont eu Saint Léger pour patron. Plus de 220 paroisses se sont placées sous son patronage. Le prieuré de Mortagne-sur-Sèvre avait au XIIIème siècle une chapelle St Léger qui existe toujours et, jusqu'à la révolution française, se glorifiait de posséder le chef du martyr. C'est la raison pour laquelle St Léger fut mis au propre du diocèse.